SUIVI DES POPULATIONS NICHEUSES DE LIMICOLES, ANATIDES, GREBES ET FOULQUE EN NOUVELLE AQUITAINE

Bilan de l'enquête LIMAT 2021-2022

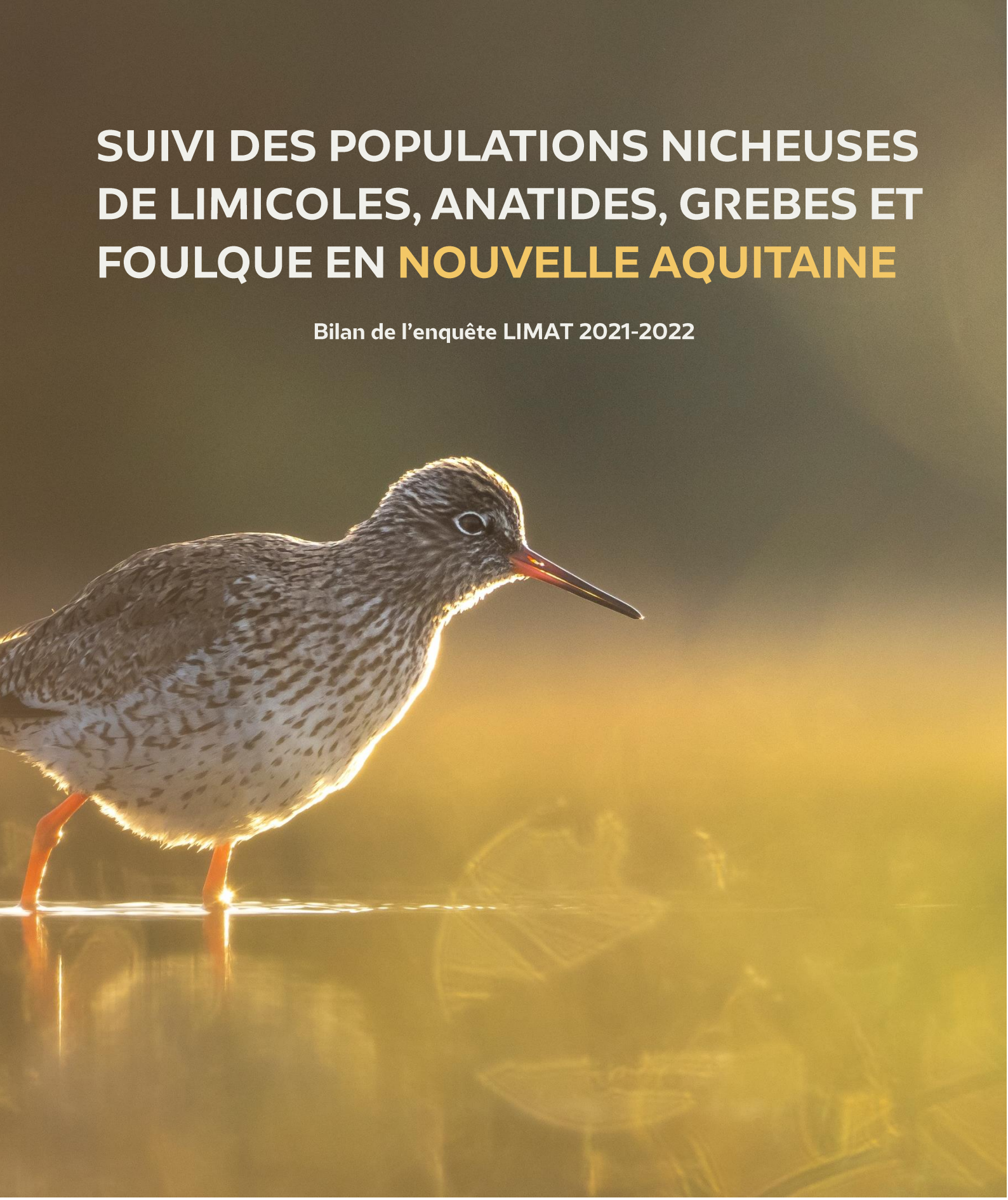

RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIODIVERSITÉ

LPO BIRDLIFE FRANCE Agir pour la biodiversité

GOO'S GROUPE ORNITHOLOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

CHARENTE NATURE

Projet soutenu financièrement par :

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

la Charente Maritime

SUIVI DES POPULATIONS NICHEUSES DE LIMICOLES, ANATIDES, GREBES ET FOULQUE EN NOUVELLE AQUITAINE

Bilan de l'enquête LIMAT 2021-2022

Coordination régionale :
Elisa Daviaud (LPO)

Coordinations départementales :
Virginie Couanon (LPO)
Julien Curassier (LPO)
Etienne Debenest (GODS)
Matthieu Dorfiac (Charente-Nature)
Nicolas Mokuenko (LPO)
Amandine Theillout (LPO)
Anthony Virondeau (LPO)

Financeurs : DREAL Nouvelle Aquitaine, Région Nouvelle Aquitaine, Département de la Charente-Maritime

Citation recommandée : LPO, GODS & Charente-Nature (2022). Suivi des populations nicheuses de limicoles, anatidés, grèbes et foulque en nouvelle aquitaine. Bilan de l'enquête LIMAT 2021-2022.

En couverture : Chevalier gambette © Antoine Dusart

LPO Nouvelle Aquitaine
Siège social : 433, Chemin de Leysotte 33140 Villenave d'Ornon

Siège social national LPO • Fonderies Royales • 8 rue du docteur Pujos • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX • Tél. 05 46 82 12 34 • Fax. 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

Table des matières

CONTEXTE 4
REMERCIEMENTS 4
METHODOLOGIE 5
1- Les espèces 5
1.1- Limicoles 5
1.2- Anatidés 6
1.3- Autres taxons 6
2- Les protocoles 7
2.1- Les espèces peu communes à répartition fragmentée 7
2.2- Les espèces peu communes à communes, à répartition étendue 8
2.3- L'Œdicnème criard 10
RESULTATS 12
1- Les espèces peu communes à répartition fragmentée 12
1.1- La Barge à queue noire 12
1.2- Le Courlis cendré 13
1.3- Le Gravelot à collier interrompu 14
1.4- L'Huîtrier pie 16
2- Les espèces peu communes à communes, à répartition étendue 18
2.1- Effort de prospection 18
2.2- Structures participantes 21
2.3- Limicoles 23
2.4- Anatidés 24
2.5- Grèbes 25
2.6- Foulque 26
3- L'Œdicnème criard 27
CONCLUSION 29
BIBLIOGRAPHIE 30

CONTEXTE

Cette enquête Limicoles et Anatidés nicheurs (LIMAT) s'inscrit dans la continuité de la précédente, conduite en 2010 et coordonnée par la LPO et l'ONCFS (Issa et Boutin 2010).

Cette nouvelle enquête est coordonnée par la LPO et l'OFB au niveau national. Ainsi, elle permettra de répondre au besoin d'actualiser les connaissances sur les populations nicheuses d'Anatidés, Foulque, Limicoles et Grèbes pour évaluer leur statut de conservation en France et en Europe. Ces estimations des tailles de populations nicheuses permettront également d'alimenter le prochain rapportage Directive oiseaux portant sur la période 2019-2024. S'agissant d'une communauté d'espèces fortement concernée par la question cynégétique, ces résultats contribueront à alimenter les travaux relatifs aux phénologies de reproduction ("Concepts clés" de l'article 7, paragraphe 4 de la Directive oiseaux) régulièrement demandés par l'Union Européenne aux Etats membres. Enfin, cette enquête fournira aussi des éléments décisifs pour l'éventuelle mise en application de la gestion adaptative des prélèvements, pour les espèces concernées.

Parallèlement à la présente enquête, la LPO lance une révision du précédent atlas des oiseaux nicheurs et hivernants, appelé Oiseaux de France (ODF). Afin de mobiliser des outils existants permettant d'évaluer le statut des espèces, il est prévu que LIMAT alimente ce projet pour les présentes espèce-cibles.

La LPO assure la coordination technique de cette enquête en 2021 et 2022 à l'échelle de la région Nouvelle Aquitaine, ainsi que la centralisation et la synthèse des données grâce au soutien financier de la région Nouvelle-Aquitaine et de la DREAL. Les associations partenaires, Charente-Nature et le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres sont coordinateurs sur leurs départements. L'OFB participe également à la réalisation des inventaires sur la région.

Ce rapport présente l'enquête LIMAT 2021-2022, et les résultats des inventaires réalisés en Nouvelle-Aquitaine.

Oiseaux DE FRANCE
Répartitions, Tendances et Effectifs

Le projet Oiseaux de France, ou ODF, est un projet collaboratif qui vise à mettre à jour, de manière régulière, et diffuser l'état des connaissances de l'avifaune française (métropole et Outre-Mer) sur une plateforme web dédiée. A l'horizon 2024, l'ambition est d'actualiser les cartes de répartition des espèces (en période de reproduction et d'hivernage), les tendances démographiques et les estimations de tailles de population. Pour ce faire, ODF s'appuie massivement sur des données opportunistes mais aussi sur tous les dispositifs protocolés que sont le STOC, SHOC, EPOC, Wetlands, Observatoire Rapaces, LIMAT ...

REMERCIEMENTS

Nous remercions l'ensemble des bénévoles et salariés ayant contribué aux inventaires de l'enquête LIMAT en Nouvelle Aquitaine en 2021 et 2022. Sans la participation des bénévoles, ce travail n'aurait pas été possible. Enfin, nous remercions la DREAL Nouvelle Aquitaine, la Région Nouvelle Aquitaine et le département de la Charente-Maritime pour leur soutien financier afin d'assurer la coordination technique et la synthèse de ce programme.

METHODOLOGIE

1- Les espèces

L'ensemble des espèces de limicoles et d'anatidés nicheurs en France sont concernées par l'enquête LIMAT, excepté la Bécasse des Bois, qui fait déjà l'objet d'un dispositif de surveillance spécifique coordonné par l'OFB.

Chez les anatidés, plusieurs espèces allochtones se reproduisent régulièrement en France (Cygne noir, Bernache du Canada, Ouette d'Egypte, Erismature rousse, etc), certaines présentant des populations fortes de plusieurs centaines de couples. Dans ce même groupe, d'autres espèces se reproduisent accidentellement (occasionnellement), notamment les espèces d'ornement (Canard mandarin, etc). Toutes ces espèces sont aussi concernées par l'enquête LIMAT.

Afin de valoriser au maximum les efforts de prospection et le temps de présence sur le terrain, le Grèbe huppé, le Grèbe à cou noir, le Grèbe castagneux et la Foulque macroule seront également inventoriés dans le cadre de l'enquête LIMAT.

1.1- Limicoles

Le tableau suivant présente les statuts réglementaires et de conservation des limicoles nicheurs ciblés par l'enquête LIMAT en Nouvelle-Aquitaine en 2021-2022.

Tableau 1 : Liste des limicoles nicheurs ciblés par LIMAT en Nouvelle Aquitaine

Nom	Nom latin	Protection nationale	Directive Oiseaux	Liste rouge nationale des oiseaux nicheurs de France (2016)
Avocette élégante	*Recurvirostra avosetta*	X	Annexe 1	LC
Barge à queue noire	*Limosa limosa*		Annexe 2.2	**VU**
Chevalier gambette	*Tringa totanus*		Annexe 2.2	LC
Chevalier guignette	*Actitis hypoleucos*	X		**NT**
Courlis cendré	*Numenius arquata*		Annexe 2.2	**VU**
Echasse blanche	*Himantopus himantopus*	X	Annexe 1	LC
Gravelot à collier interrompu	*Charadrius alexandrinus*	X	Annexe 1	**VU**
Huîtrier pie	*Haematopus ostralegus*		Annexe 2.2	LC
Œdicnème criard	*Burhinus oedicnemus*	X	Annexe 1	LC
Petit Gravelot	*Charadrius dubius*	X		LC
Vanneau huppé	*Vanellus vanellus*		Annexe 2.2	**NT**

*Légende : Statuts de conservation sur la liste rouge nationale des oiseaux nicheurs : **LC** : préoccupation mineure ; **NT** : quasi menacée ; **VU** : vulnérable ; **EN** : en danger d'extinction ; **CR** : en danger critique d'extinction*

1.2- Anatidés

Le tableau suivant présente les statuts réglementaires et de conservation des anatidés nicheurs ciblés par l'enquête LIMAT en Nouvelle Aquitaine en 2021-2022.

Tableau 2 : Listes des anatidés nicheurs ciblés par LIMAT en Nouvelle Aquitaine

Nom	Nom latin	Protection nationale	Directive Oiseaux Annexe I	Liste rouge nationale des oiseaux nicheurs de France (2016)
Bernache du Canada	*Branta canadensis*		Annexe 2.1	
Canard carolin	*Aix sponsa*			
Canard chipeau	*Anas strepera*		Annexe 2.1	LC
Canard colvert	*Anas platyrhynchos*		Annexe 2.1	LC
Canard mandarin	*Aix galericulata*			
Canard pilet	*Anas acuta*		Annexe 2.1	
Canard souchet	*Anas clypeata*		Annexe 2.1	LC
Cygne noir	*Cygnus atratus*			
Cygne tuberculé	*Cygnus olor*	X	Annexe 2.2	LC
Fuligule milouin	*Aythya ferina*		Annexe 2.1	**VU**
Fuligule morillon	*Aythya fuligula*		Annexe 2.1	LC
Nette rousse	*Netta rufina*		Annexe 2.2	LC
Oie cendrée	*Anser anser*		Annexe 2.1	**VU**
Ouette d'Egypte	*Alopochen aegyptiaca*			
Sarcelle d'été	*Anas querquedula*		Annexe 2.1	**VU**
Sarcelle d'hiver	*Anas crecca*		Annexe 2.1	**VU**
Tadorne casarca	*Tadorna ferruginea*	X	Annexe 1	NA
Tadorne de Belon	*Tadorna tadorna*	X		LC

*Légende : Statuts de conservation sur les listes rouges des oiseaux nicheurs nationale et régionale : **LC** : préoccupation mineure ; **NT** : quasi menacée ; **VU** : vulnérable ; **EN** : en danger d'extinction ; **CR** : en danger critique d'extinction ; **NA** : non applicable*

1.3- Autres taxons

Le tableau suivant présente les statuts réglementaires et de conservation des grèbes nicheurs et de la Foulque macroule.

Tableau 3 : Listes des autres taxons ciblés par LIMAT en Nouvelle Aquitaine

Nom	Nom latin	Protection nationale	Directive Oiseaux Annexe I	Liste rouge nationale des oiseaux nicheurs de France (2016)
Foulque macroule	*Fulica atra*			LC
Grèbe à cou noir	*Podiceps nigricollis*	X		LC
Grèbe castagneux	*Tachybaptus ruficollis*	X		LC
Grèbe huppé	*Podiceps cristatus*	X		LC

*Légende : Statuts de conservation sur les listes rouges des oiseaux nicheurs nationale et régionale : **LC** : préoccupation mineure ; **NT** : quasi menacée ; **VU** : vulnérable ; **EN** : en danger d'extinction ; **CR** : en danger critique d'extinction*

2- Les protocoles

La stratégie d'échantillonnage vise à réaliser le meilleur compromis possible entre l'effort de terrain et la qualité des données récoltées. Elle tient compte notamment, du nombre d'espèces par maille, de leur abondance, leur répartition, leur écologie (habitats fréquentés) ainsi que de la qualité d'éventuels suivis existants.

Pour l'ensemble des espèces de l'enquête LIMAT, les informations à renseigner pour chaque espèce observée sont : les effectifs et *le nombre de cas de reproduction,* avérés ou supposés et donc *l'effectif nicheur* dans un zonage donné. Ces *cas de reproduction* peuvent se matérialiser par l'observation d'individus seuls, de couples, ou de familles aux comportements suggérant une nidification locale.

2.1- Les espèces peu communes à répartition fragmentée

Les espèces avec une répartition très fragmentée, des effectifs réduits ou qui utilisent des habitats particuliers nécessitent des recensements spécifiques. Ces espèces font généralement l'objet de suivis locaux réguliers (Gravelot à collier interrompu, Barge à queue noire, Courlis cendré). Ces espèces sont inventoriées par comptage exhaustif dans leurs zones de présence.

Les prospections sont réalisées généralement le matin, au printemps, en fonction de la phénologie des espèces.

Les données sont saisies sur l'application NaturaList. Tous les oiseaux nicheurs des espèces ciblées sont recensés et géolocalisés. Le comportement, l'effectif et le sexe sont renseignés.

Les espèces concernées sont :
La Barge à queue noire, le Courlis cendré, le Gravelot à collier interrompu et l'Huitrier pie.

F. Cahez

2.2-Les espèces peu communes à communes, à répartition étendue

Les espèces à répartition étendue nécessitent une approche par échantillonnage probabiliste. Ce volet est coordonné par la LPO France et l'OFB. Le dispositif retenu consiste en un échantillonnage :

- À deux degrés, de mailles carrées emboîtées les unes dans les autres ;
- Stratifié en fonction du nombre d'espèces présentes localement ;
- Avec sélection à probabilités inégales entre les strates, en fonction du nombre d'espèces présentes.

Les unités primaires d'échantillonnage sont définies à partir des mailles de 10 km × 10 km, qui correspondent à la définition de l'Atlas des Oiseaux de France métropolitaine (AOFM) et des données de faune-France ainsi qu'à celle de nombreux autres programmes de suivi environnemental ; il s'agit donc d'une résolution spatiale incontournable. Les mailles de 10 km × 10 km seront réparties en un petit nombre de groupes (strates) permettant un échantillonnage avec des probabilités inégales entre strates, en fonction du nombre d'espèces dont la présence est avérée d'après les sources de données susmentionnées. Cet échantillonnage à probabilités inégales vise à surreprésenter dans l'échantillon les mailles de 10 km × 10 km les plus riches en espèces. Comme ces probabilités sont connues, elles seront prises en compte lors des estimations, et aucun biais ne sera introduit.

Les unités secondaires d'échantillonnage sont formées de mailles de 500 m x 500 m, définies pour effectuer les observations. Les mailles de 500 m x 500 m tirée au sort sont transmises aux coordinateurs locaux pour la réalisation de l'enquête.

Les prospections consistent à visiter l'ensemble de la maille 500 m x 500 m afin de détecter, identifier, compter et localiser précisément l'ensemble des individus appartenant aux espèces d'anatidés, de limicoles, de grèbes et foulques.

Trois passages par maille doivent être réalisés au cours d'une même année (les mailles sont prospectées 1 seule fois, en 2021 ou en 2022).
- passage 1 : centré autour du 1er avril (± 15 jours)
- passage 2 : centré autour du 1er mai (± 15 jours)
- passage 3 : centré autour du 1er juin (± 15 jours)

Les passages successifs doivent être espacés d'au moins 30 jours. Pour les trois passages, la même stratégie de prospection (point d'observation, transect, etc) doit être répétée pour une maille donnée. Chaque passage doit durer entre 20 minutes et 1h30.

Pour augmenter les chances de détecter un maximum d'espèces et d'individus sur la maille, les prospections doivent être réalisées en :
- matinée : du lever du soleil jusqu'à 3h après le lever du soleil
- soirée : de 3h avant le coucher du soleil jusqu'au coucher du soleil.

Les données sont saisies via un module dédié à l'enquête sur l'application NaturaList. Tous les oiseaux nicheurs des espèces ciblées sont recensés dans chaque maille. Le comportement, l'effectif et le sexe sont renseignés.

Les espèces concernées sont les anatidés et autres espèces de limicoles, ainsi que les grèbes et la Foulque macroule.

Le Canard souchet niche dans les plans d'eau douce peu profonds et bordés de végétation abondante. Les principaux noyaux de population sont localisés dans les marais littoraux de l'Ouest de la France. En Nouvelle-Aquitaine, l'espèce se reproduit majoritairement en Charente-Maritime et Gironde © J-L Pinaud

2.3-L'Œdicnème criard

L'Œdicnème criard fait l'objet de prospections particulières dans le cadre de l'enquête LIMAT. Celui-ci fréquente des milieux différents de ceux de la majorité des espèces de limicoles ciblées par l'enquête LIMAT. La discrétion de l'espèce ainsi que ces habitats de reproduction (champs, vignes, gravières, friches) impliquent la mise en place d'un protocole particulier. De ce fait, la méthode des dénombrements des rassemblements postnuptiaux de l'espèce est choisie. Celle-ci permet d'estimer la taille des populations nicheuses locales et par extension celle de la population nationale.

En effet, après la période de reproduction et juste avant d'initier leur migration, les œdicnèmes criards se rassemblent dans des secteurs favorables (terres nues majoritairement proche d'habitations). Ces rassemblements sont comptés durant l'automne. Deux protocoles de recensement de ces groupes postnuptiaux sont réalisés, un reposant sur l'inventaire des sites historiques et un sur la recherche de nouveaux rassemblements.

A- Protocole de prospection des sites historiques

Le protocole de recensement des sites historiques est effectué sur l'ensemble du département de la Charente-Maritime. Chaque site connu pour accueillir un groupe d'Œdicnème criard durant l'automne est prospecté.

En 2021, l'ensemble des sites historiques sont dénombrés au cours de 3 périodes de comptages :

- 15 septembre (±5 jours)
- 1er octobre (±5 jours)
- 15 octobre (±5 jours)

Chaque site connus est entouré d'une zone tampon d'1km où une recherche des oiseaux est également entreprise notamment en cas d'absence d'individus sur celui-ci ou pour repérer des groupes « satellites » séparés du rassemblement principal.

En 2022, des modifications sont apportées au protocole national afin de le rendre moins chronophage. La zone tampon n'est à effectuer qu'en cas d'absence de rassemblement sur le site historique. De plus, il n'y a plus que 2 périodes de comptages :

- 1er octobre (±5 jours)
- 15 octobre (±5 jours)

Une durée de 10 à 15 jours doit séparer chaque comptage d'un même site historique. Plus généralement, lorsqu'un groupe d'oiseaux est trouvé, l'observateur compte à la longue-vue le nombre d'individus et saisie son observation sur l'application NaturaList reliée à la base de données en ligne Faune France.

B- Protocole de recherche de nouveaux rassemblements par maille

En complément des dénombrements des sites historiques, une recherche de nouveaux rassemblements est réalisée. Les secteurs ciblés par cette prospection correspondent aux zones où l'espèce est présente en période de reproduction mais où aucun groupe n'est identifié. Ces secteurs sont matérialisés par des mailles de 10 km x 10 km.

L'observateur effectue un seul passage sur le carré qu'il choisit, entre le 1er septembre et le 31 octobre à la recherche de groupes d'oiseaux. L'ensemble des routes et chemins sont empruntés pour prospecter à la longue-vue toutes les parcelles favorables se trouvant dans la maille. Les données sont saisies sur l'application NaturaList reliée à la base de données Faune France.

L'Œdicnème criard est un oiseau discret au plumage cryptique lui permettant de bien se camoufler dans les parcelles agricoles lors de sa nidification. Un recensement des oiseaux en rassemblement à l'automne permet un meilleur dénombrement © J. Dupuy

RESULTATS

1- Les espèces peu communes à répartition fragmentée

Ces espèces font l'objet de suivis locaux réguliers (Gravelot à collier interrompu, Barge à queue noire, Courlis cendré). Ces espèces sont inventoriées par comptage exhaustif dans leurs zones de présence.

1.1- La Barge à queue noire

La Barge à queue noire est une espèce nicheuse vulnérable, en mauvais état de conservation à l'échelle nationale. En Nouvelle-Aquitaine, la Barge à queue noire se reproduit uniquement en Charente-Maritime et en Gironde. Sur le département de la Charente-Maritime, les couples sont cantonnés au marais de Brouage et sont recensés de façon exhaustive tous les 3 ans par l'équipe de la Réserve Naturelle de Moëze Oléron à la LPO et le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle Aquitaine. Sur la période 2021- 2022, l'effectif nicheur est estimé entre 4 à 5 couples en Charente-Maritime. En Gironde, l'espèce est nicheuse sur l'île de Patiras, dans l'estuaire de la Gironde. Sur la période d'étude, 2 couples nicheurs ont été recensés. L'effectif nicheur de la région s'élève à 6 à 7 couples de Barge à queue noire.

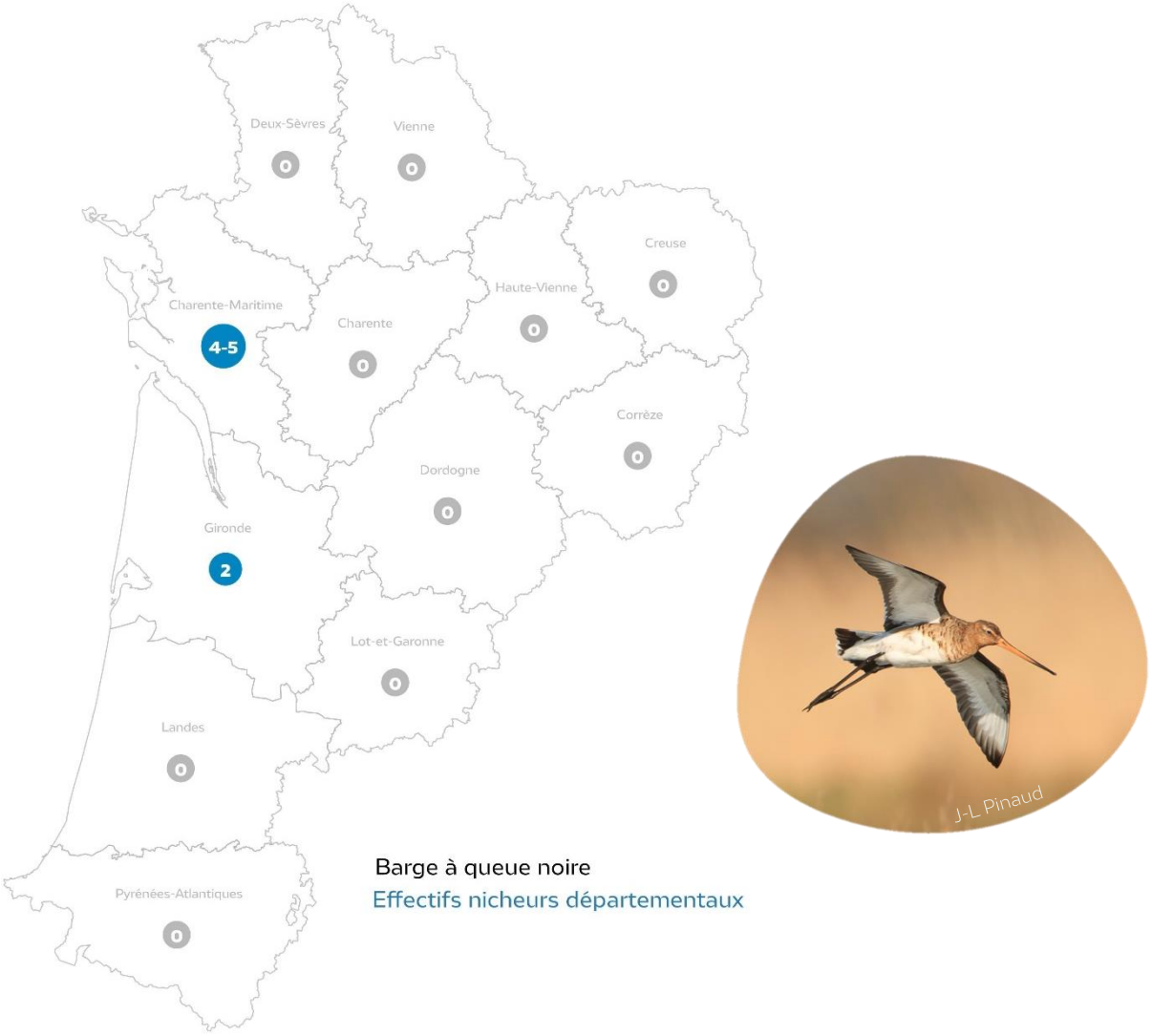

Figure 1 : Effectifs nicheurs de Barge à queue noire pour les départements de Nouvelle Aquitaine, LIMAT 2021-2022

1.2- Le Courlis cendré

Le Courlis cendré est une espèce nicheuse vulnérable, en mauvais état de conservation à l'échelle nationale. Cette espèce se reproduit dans divers milieux selon les départements. Dans les plaines de Deux-Sèvres, Vienne et Charente, l'espèce niche dans les prairies de fauche. En Gironde, dans les Landes et les Pyrénées Atlantiques les couples se reproduisent dans les landes et les tourbières. Sur la période d'étude, on recense 60 à 74 couples nicheurs en région Nouvelle Aquitaine. La région Nouvelle Aquitaine abrite environ 10 % de la population nicheuse française.

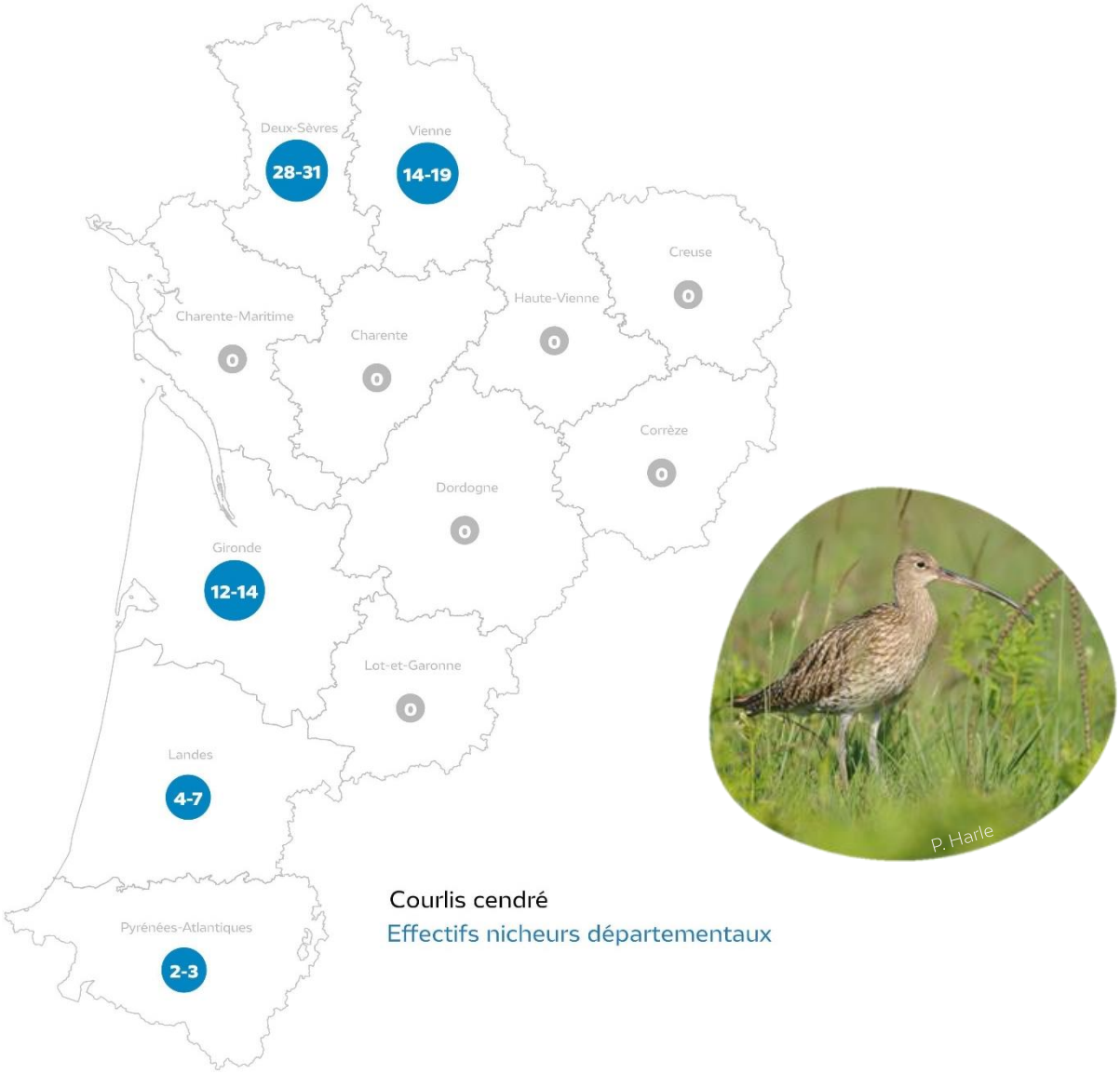

Figure 2 : Effectifs nicheurs de Courlis cendré pour les départements de Nouvelle Aquitaine, LIMAT 2021-2022

1.3- Le Gravelot à collier interrompu

Le Gravelot à collier interrompu est une espèce nicheuse vulnérable à l'échelle nationale. L'espèce se reproduit exclusivement sur le littoral, sur les plages, les bancs de sable et les marais arrière littoraux tels que les marais salants. Le Gravelot à collier interrompu est présent sur les 4 départements littoraux de Nouvelle Aquitaine, avec des densités variables. A l'échelle de la région, cette espèce fait l'objet de suivis scientifiques sur différents territoires.

Sur le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, la LPO coordonne l'inventaire des couples nicheurs. Les suivis sont effectués à pied sur l'ensemble des plages favorables à la nidification de l'espèce en simultané en avril, mail, juin et juillet. Sur le département de la Charente-Maritime, 66 couples ont été recensés en 2021.

En Gironde, plusieurs inventaires ont été menés parallèlement pendant l'enquête LIMAT. Le suivi des couples nicheurs sur le parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, précédemment cité, permet d'évaluer les effectifs nicheurs de la pointe du Médoc (13 couples). Le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon réalise un suivi des nids de Gravelot à collier interrompu sur son territoire. Enfin, la Sepanso Aquitaine (fédération des Sociétés pour l'Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest) effectue un suivi des couples annuellement sur la Réserve naturelle nationale du Banc d'Arguin. Pour compléter le recensement des couples nicheurs sur les secteurs aquitains non cités précédemment, nous avons réalisé une synthèse des données existantes du programme « On marche sur des œufs ». Ce programme national initié en 2020 est piloté par la LPO, l'OFB et le Conservatoire du littoral. Ainsi, une majorité des plages favorables à la nidification de l'espèce ont été prospectées par l'ONF pendant la période d'étude.

Les données disponibles étant plus complètes en 2021, les effectifs de cette année sont retenus. A l'échelle de la région Nouvelle Aquitaine, 115 couples nicheurs ont été localisés en 2021.

E. Daviaud

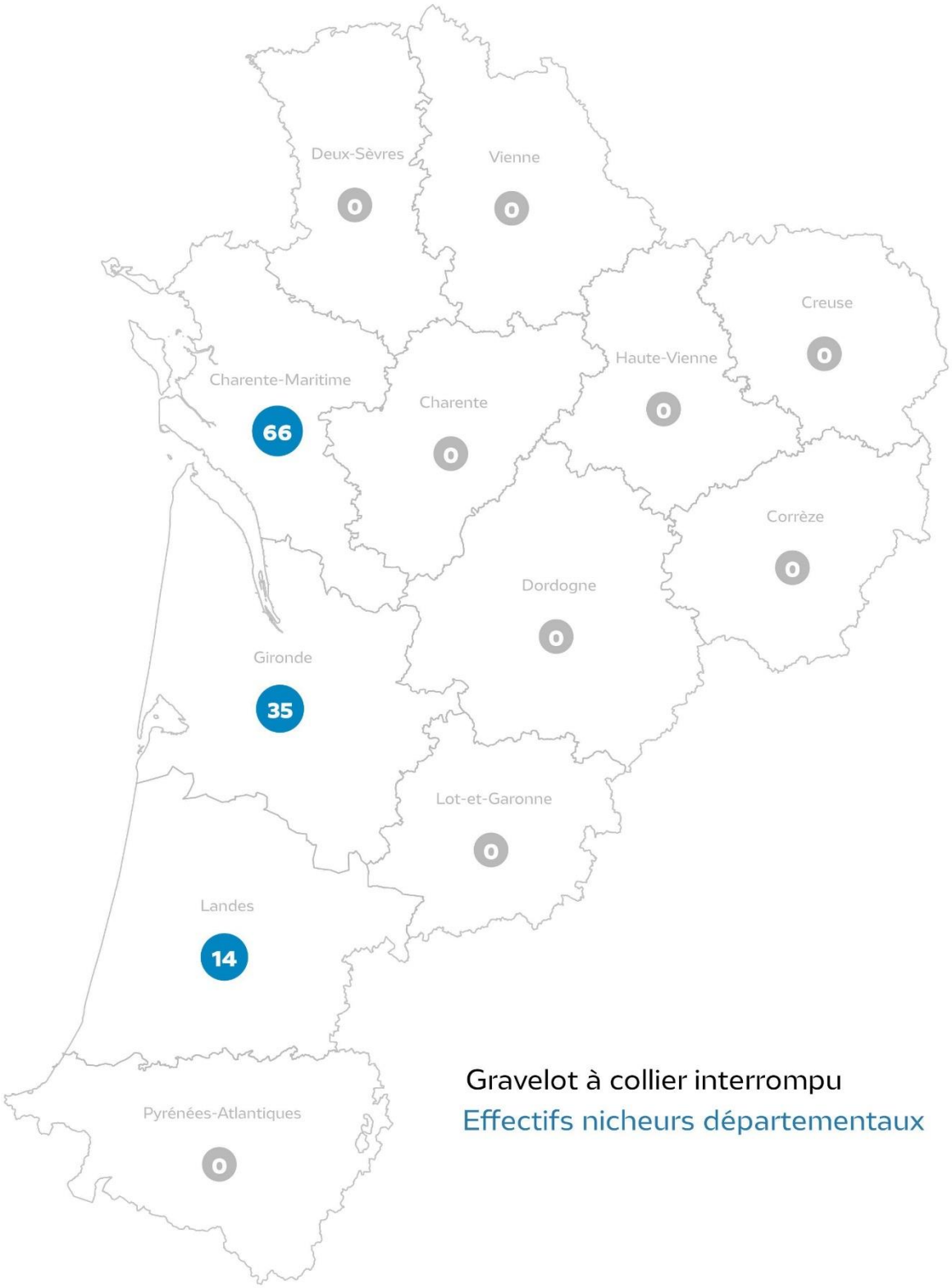

Figure 3 : Effectifs nicheurs de Gravelot à collier interrompu pour les départements de Nouvelle Aquitaine, LIMAT 2021-2022

1.4- L'Huîtrier pie

L'Huîtrier pie peut se reproduire sur les îlots et côtes rocheuses ainsi que sur les pointes sableuses et les bancs de sable. En Nouvelle Aquitaine, l'espèce niche exclusivement sur les côtes sableuses.

La RNN du Banc d'Arguin accueille la principale colonie de reproduction de Nouvelle Aquitaine. La surface de bancs de sable émergés en permanence dans la réserve exerce une influence directe sur le potentiel d'accueil de l'espèce et le nombre nids observés chaque année. Une zone de protection intégrale (ZPI) est délimitée sur la réserve, permettant de protéger les nichées de la fréquentation humaine. Sur la période d'étude, en 2021, seuls les nids pondus en ZPI ont mené des jeunes à l'envol. La population nicheuse est estimée à 44 couples en 2021 et 38 couples en 2022.

Depuis 2009, à l'entrée de l'estuaire de la Gironde, nous assistons à l'émergence d'un banc de sable sur le plateau de Cordouan. Il s'agit de l'île nouvelle de Cordouan, rattachée administrativement au département e la Gironde. Les suivis naturalistes réalisés par le parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis sur cette île permettent de localiser 2 couples nicheurs en 2021 puis en 2022.

Enfin, l'extrémité sableuse de la dune de Bonne Anse est suivie annuellement par la LPO lors des inventaires des couples nicheurs de Gravelot à collier interrompu. L'installation de l'Huîtrier pie est récente sur ce secteur, avec les premiers cantonnements observés en 2017. En 2021 et 2022, 1 couple nicheur a été recensé annuellement. Cette pointe de sable est soumise à une forte fréquentation humaine. Pour le moment, malgré des installations quasiment annuelles, aucune ponte n'a été constatée à l'éclosion depuis 2017.

A l'échelle de la région Nouvelle Aquitaine, 47 couples nicheurs ont été localisés en 2021 et 41 en 2022.

R. Bussière

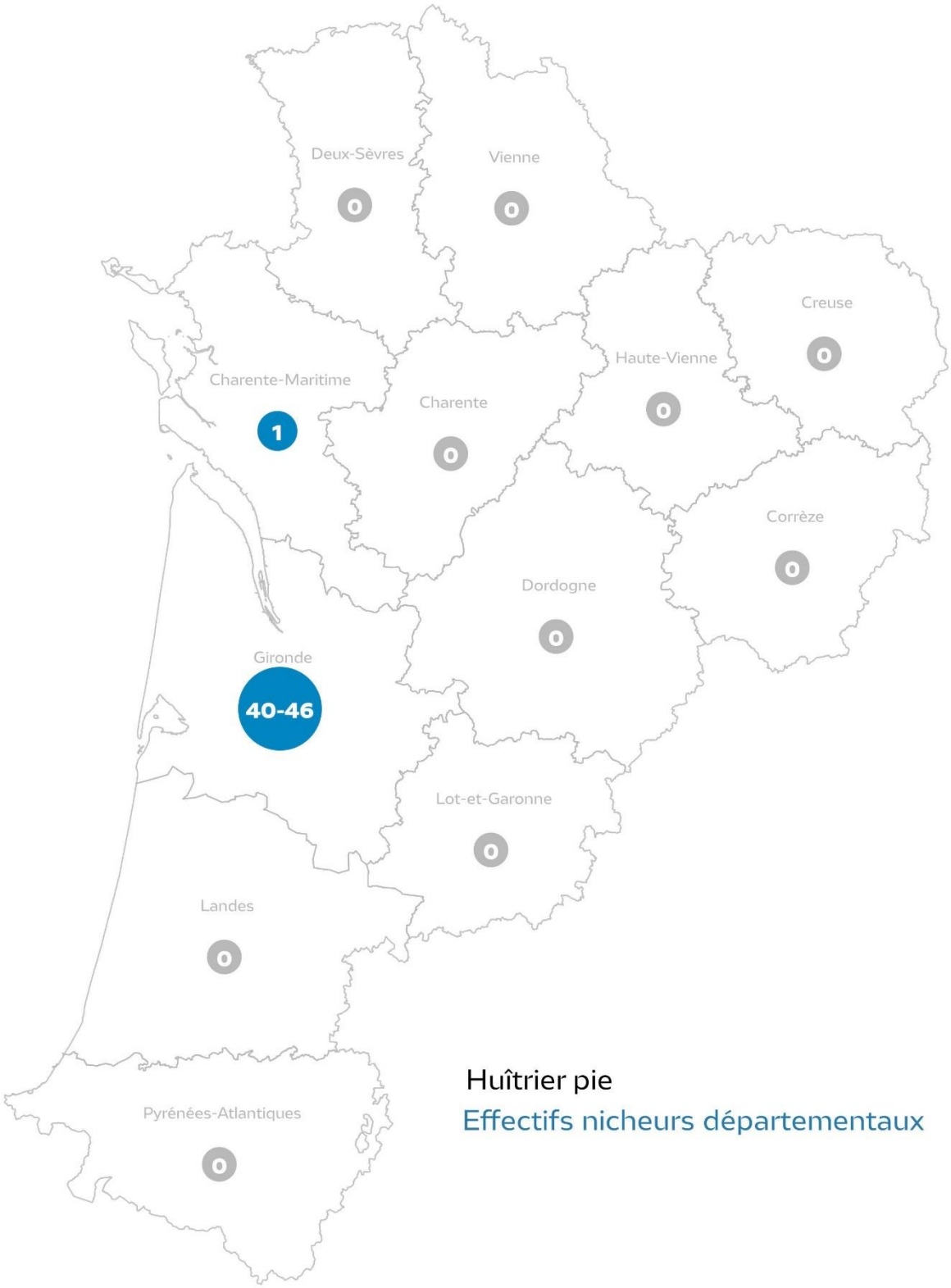

Figure 4 : Effectifs nicheurs d'Huîtrier pie pour les départements de Nouvelle Aquitaine, LIMAT 2021-2022

2- Les espèces peu communes à communes, à répartition étendue

2.1- Effort de prospection

Lors du tirage au sort national, 47 mailles 10 km x 10 km ont été sélectionnées en Nouvelle Aquitaine. Au sein de ces unités, 435 mailles 500 m x 500 m ont été identifiées pour les prospections dans le périmètre de la région (Figure 5).

L'effort de prospection est hétérogène entre les départements. En effet, le protocole d'échantillonnage par tirage aléatoire à l'échelle nationale n'a pas attribué un effectif de mailles équitable entre les départements. Les Landes, la Haute-Vienne et la Charente-Maritime comptent plus de 50 mailles par territoire, alors que la Charente s'est vu attribuer seulement 6 mailles. Les plus forts taux de participation sont observés en Charente, Lot-et-Garonne, Landes et Charente-Maritime. Le plus faible taux de participation est noté en Haute-Vienne, où seulement 61% des mailles ont été réalisées.

Parmi les 435 mailles identifiées pour la région, 389 ont été prospectées selon le protocole, soit 89,4% des mailles (Tableau 4, Figure 6). Ainsi, 46 mailles n'ont pas été prospectées ou de manière partielle.

Tableau 4 : Répartition des mailles par département

Départements	Mailles à inventorier	Mailles effectuées	Taux de participation (%)
16 : Charente	6	6	100
17 : Charente-Maritime	51	50	98
19 : Corrèze	20	15	75
23 : Creuse	10	9	90
24 : Dordogne	40	38	95
33 : Gironde	50	44	88
40 : Landes	57	56	98
47 : Lot-et-Garonne	14	14	100
64 : Pyrénées-Atlantiques	34	32	94
79 : Deux-Sèvres	50	48	96
86 : Vienne	49	44	90
87 : Haute-Vienne	54	33	61
	435	**389**	**89,4%**

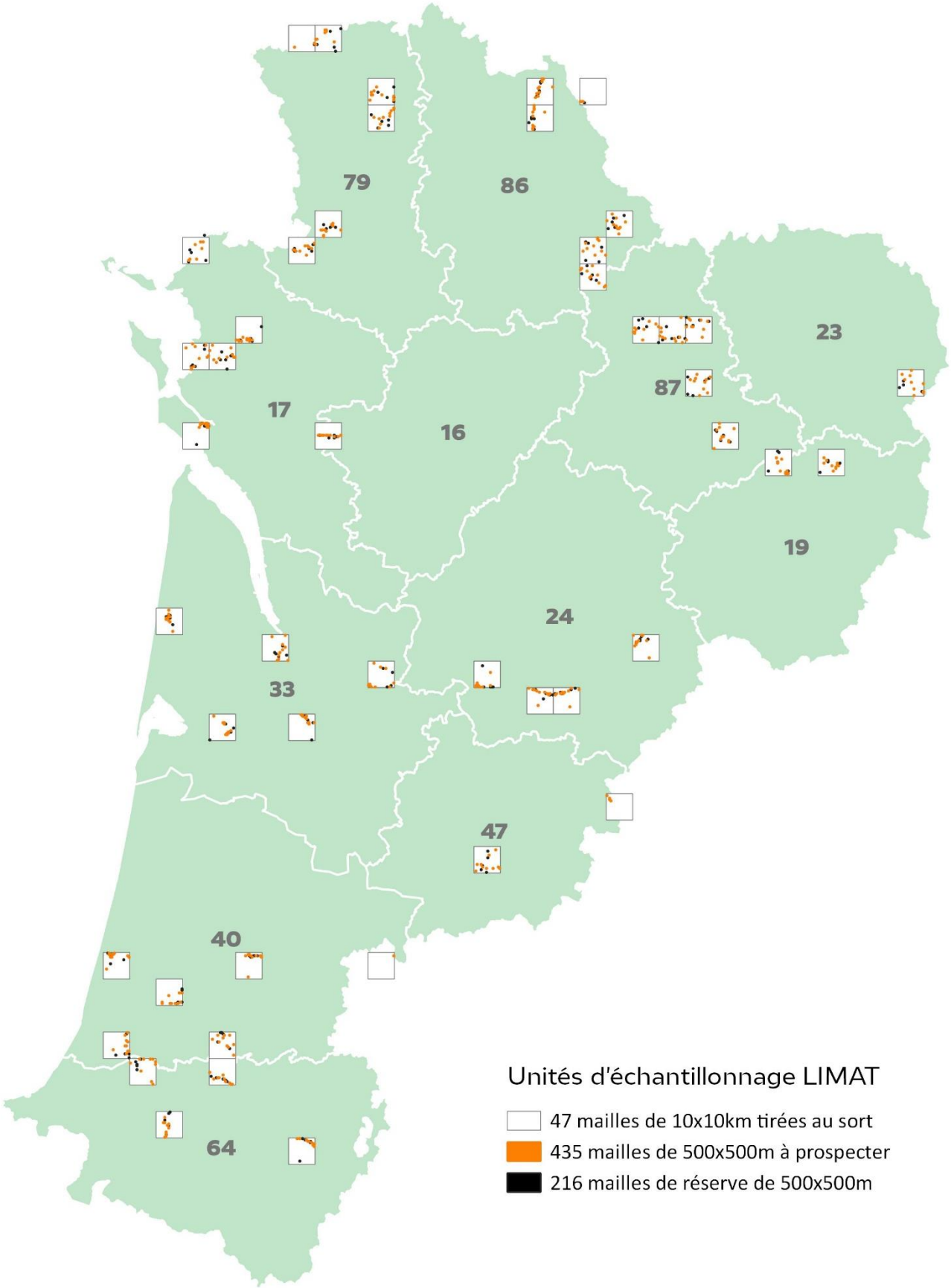

Figure 5 : Localisation des mailles de prospection en Nouvelle Aquitaine pour l'enquête LIMAT 2021-2022

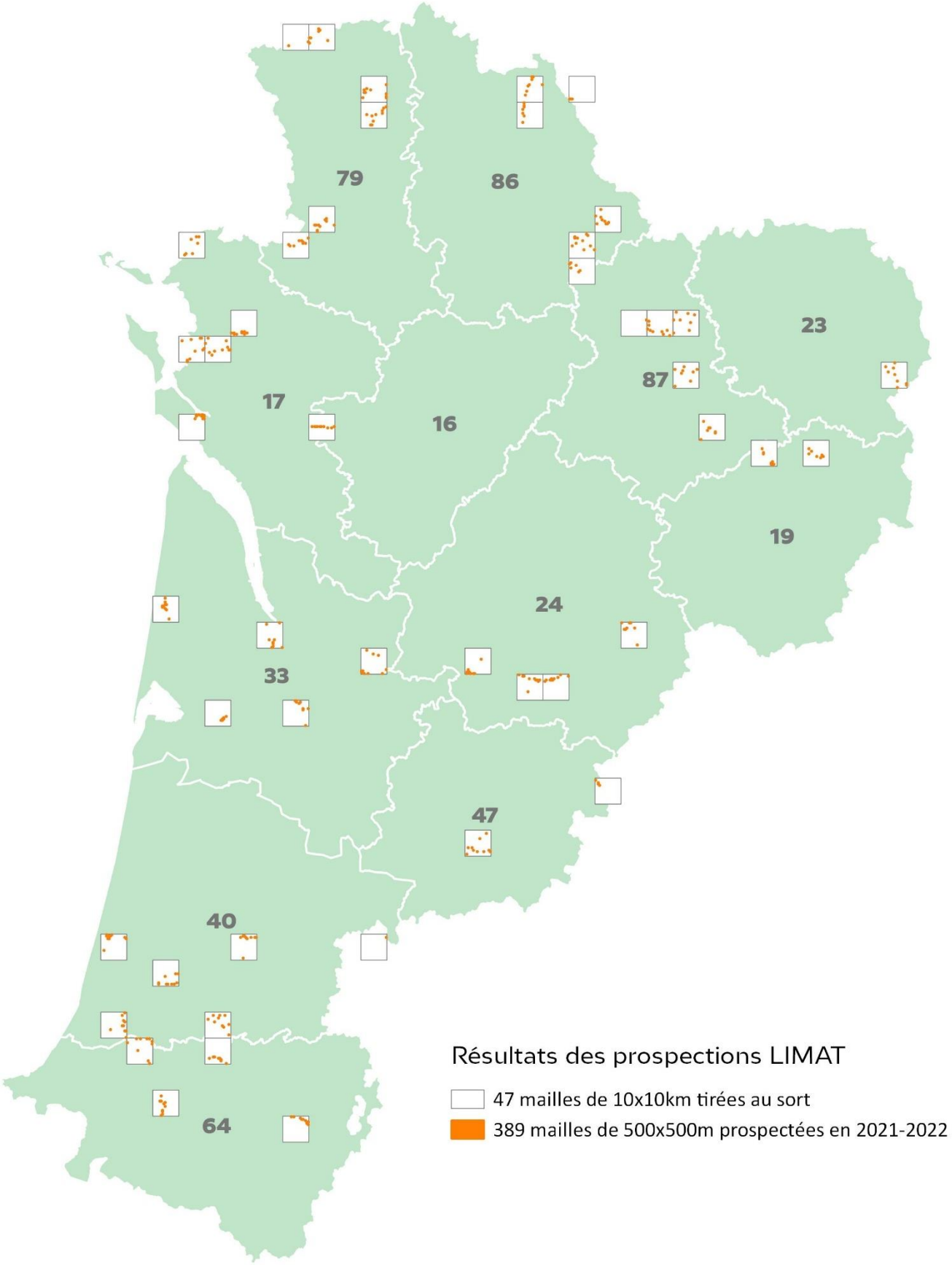

Figure 6 : Localisation des mailles de l'enquête LIMAT prospectées en 2021-2022

2.2- Structures participantes

Ces mailles ont été attribuées à des observateurs salariés et bénévoles des associations de protection de la nature (LPO, Charente-Nature et Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres) ainsi qu'aux équipes de l'OFB (services départementaux et Parc naturel marin). Des structures et équipes partenaires ont également participé à l'enquête, notamment lorsque les mailles se situaient sur leurs territoires d'interventions (Réserves naturelles, PNR). La distribution des mailles par structures participantes est détaillée sur la Figure 7.

Tableau 5 : Répartition des mailles par structure

Départements	LPO	OFB	GODS	Autres structures partenaires (PNR, établissement public)
16 : Charente		6		
17 : Charente-Maritime	33	17		
19 : Corrèze	3	8		4
23 : Creuse	4	5		
24 : Dordogne	20	18		
33 : Gironde	20	24		
40 : Landes	19	30		7
47 : Lot-et-Garonne		14		
64 : Pyrénées-Atlantiques	10	22		
79 : Deux-Sèvres		22	26	
86 : Vienne	25	19		
87 : Haute-Vienne	21	12		
	155	**197**	**26**	**11**

L. Mugnier

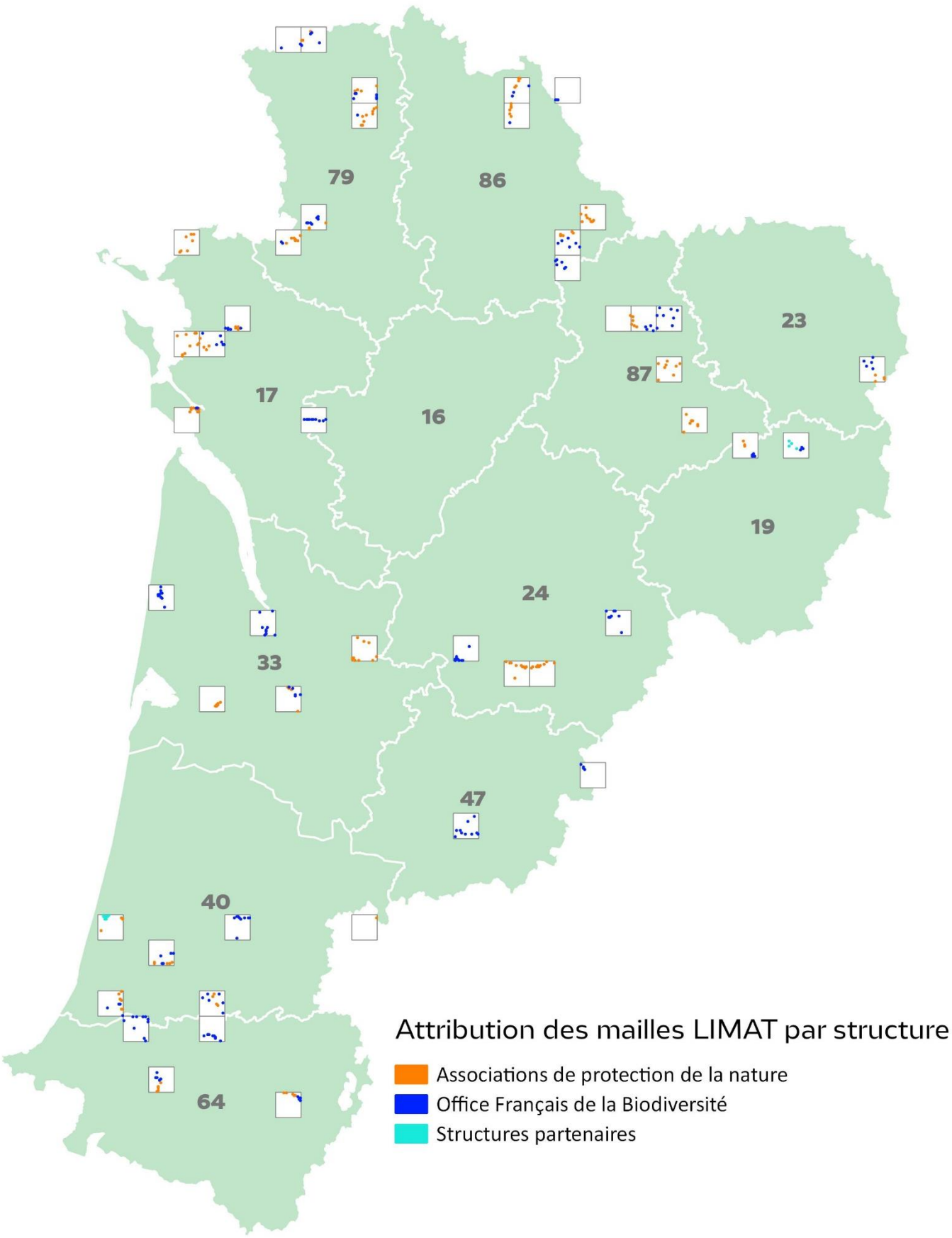

Figure 7 : Attribution des mailles LIMAT par structure participante

2.3- Limicoles

Le protocole d'échantillonnage n'est pas adapté pour définir les effectifs nicheurs à l'échelle régionale. En effet, le modèle statistique de cette enquête est conçu pour définir des effectifs nicheurs nationaux.

Parmi les 47 mailles LIMAT 10x10km, 42 présentent des observations de limicoles pendant les inventaires 2021-2022.

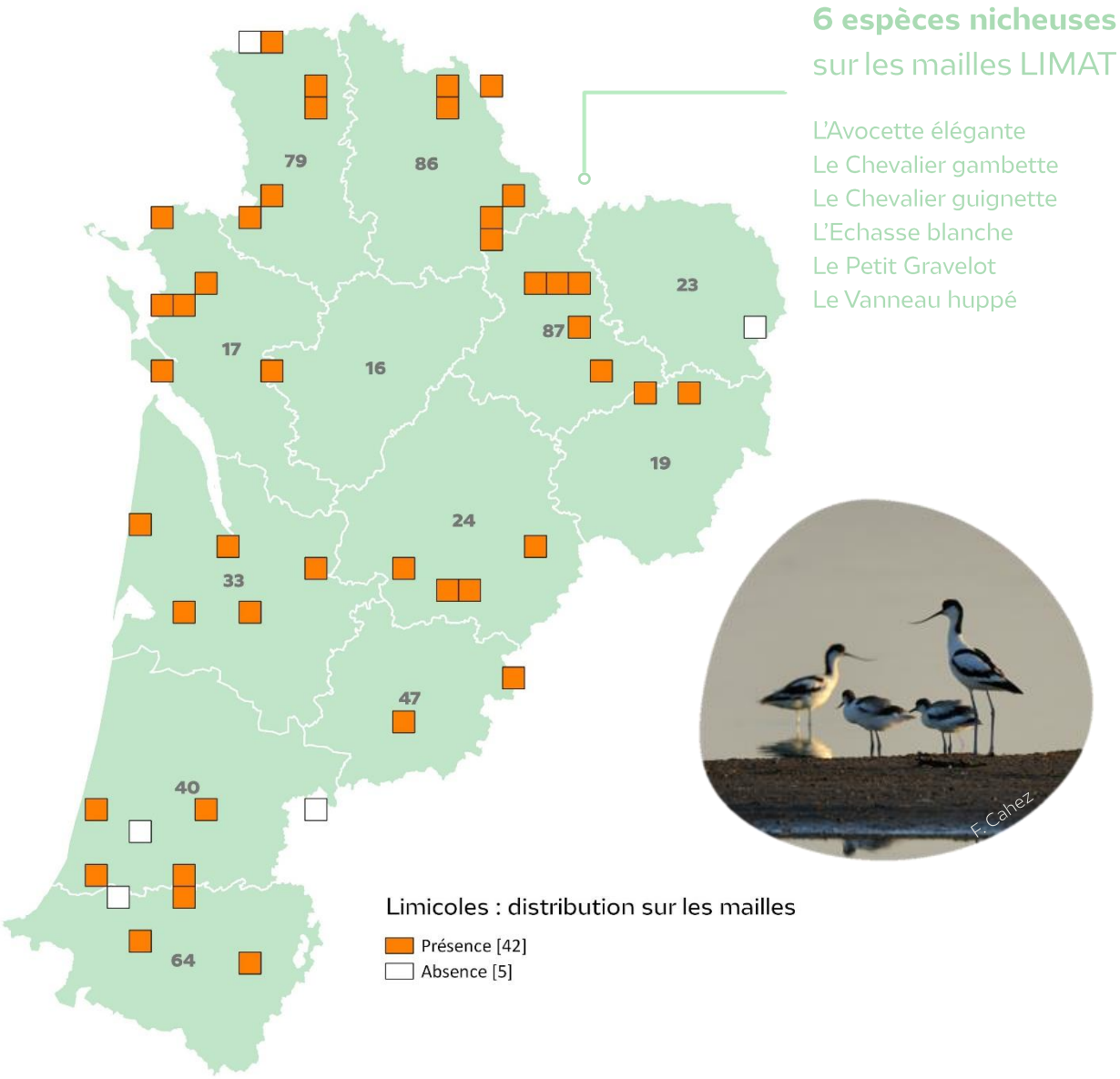

Figure 8 : Distribution des limicoles sur les mailles LIMAT

2.4- Anatidés

Le protocole d'échantillonnage n'est pas adapté pour définir les effectifs nicheurs à l'échelle régionale. Parmi les 47 mailles LIMAT 10x10km, 42 présentent des observations d'anatidés pendant les inventaires 2021-2022.

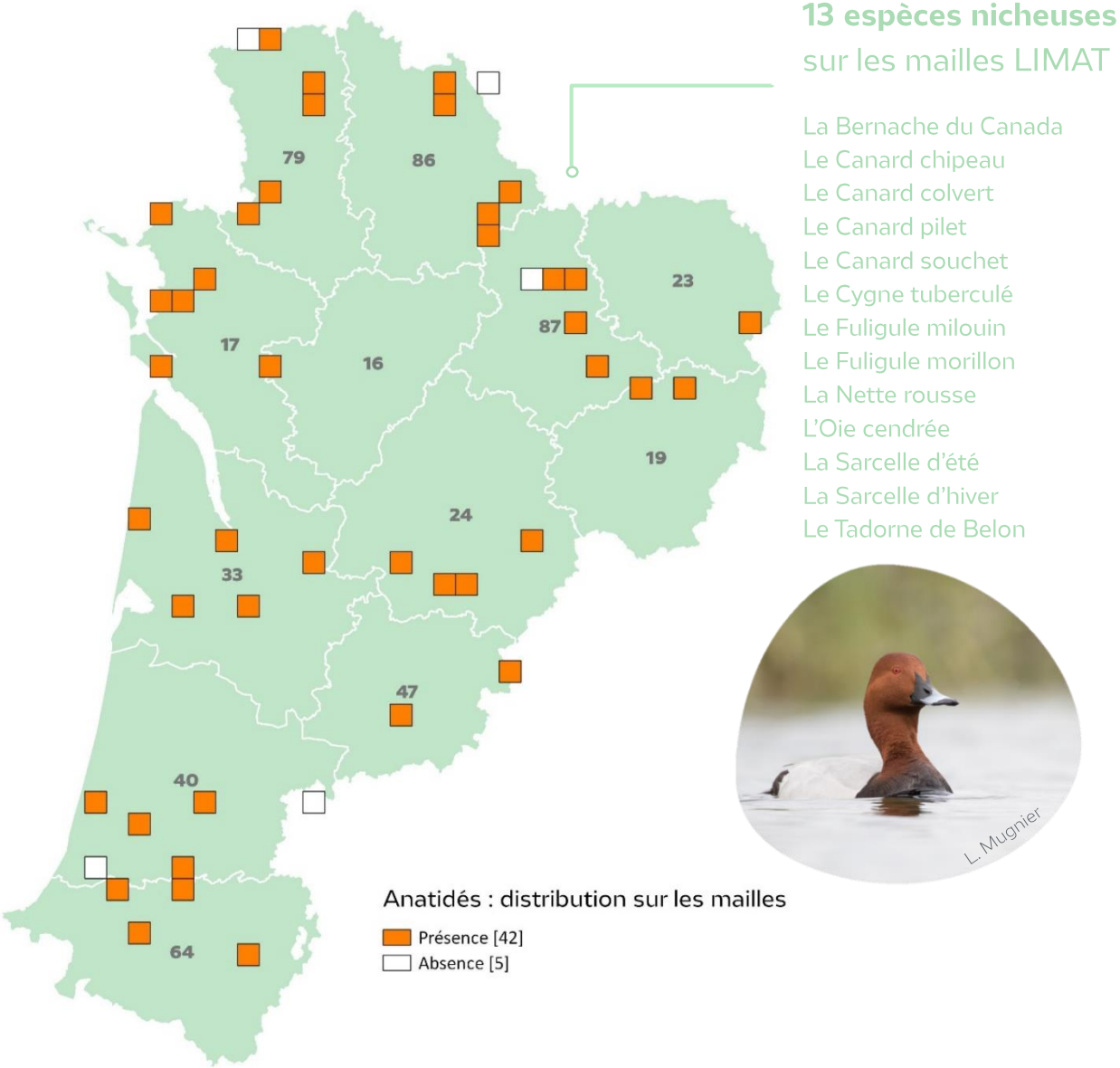

Figure 9 : Distribution des anatidés sur les mailles LIMAT

2.5- Grèbes

Comme pour les espèces précédentes, le protocole d'échantillonnage n'est pas adapté pour définir les effectifs nicheurs à l'échelle régionale. Parmi les 47 mailles LIMAT 10x10km, 26 présentent des observations de grèbes pendant les inventaires 2021-2022.

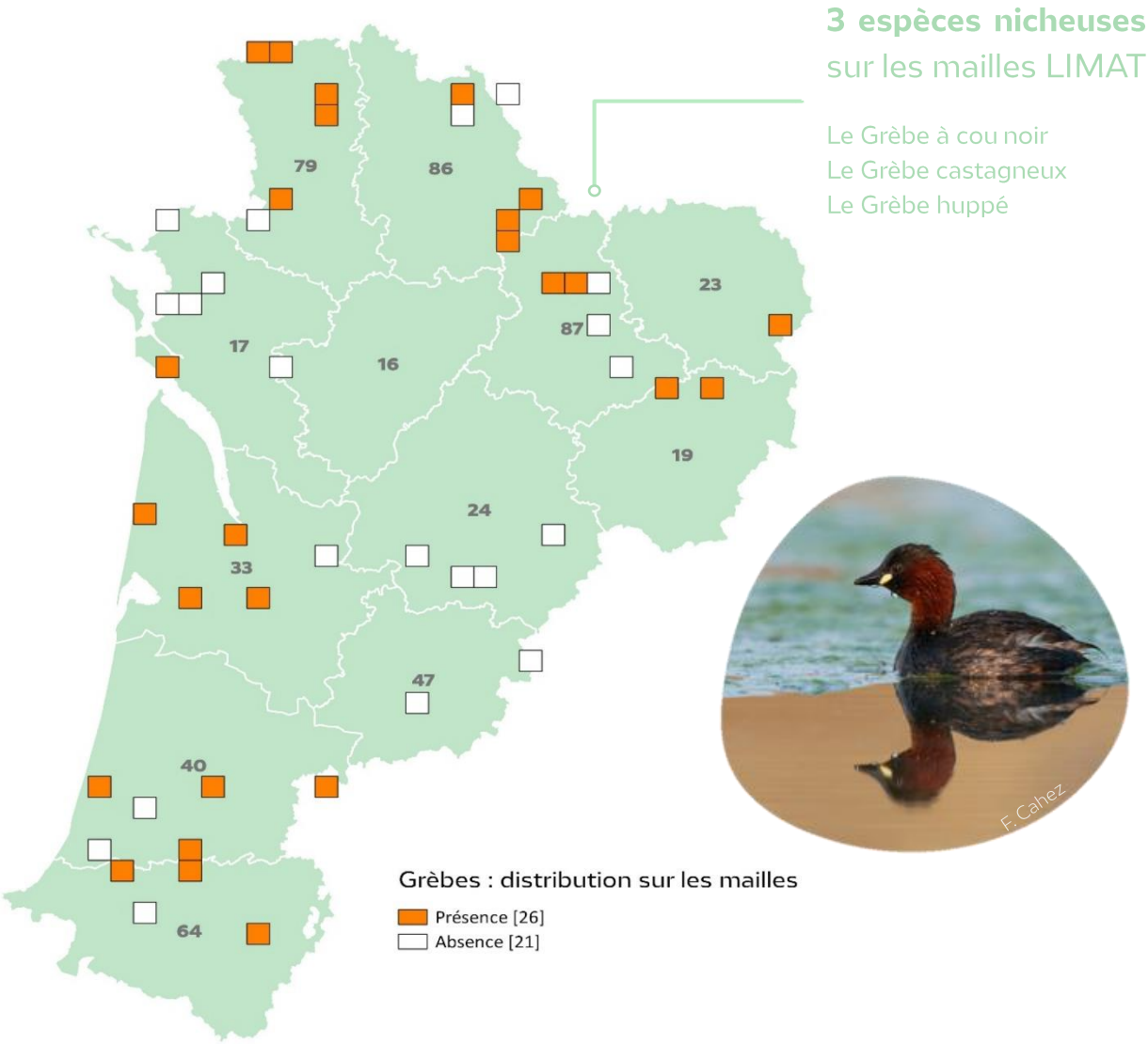

Figure 10 : Distribution des grèbes sur les mailles LIMAT

2.6- Foulque

Le protocole d'échantillonnage n'est pas adapté pour définir les effectifs nicheurs à l'échelle régionale. Parmi les 47 mailles LIMAT 10x10km, 17 présentent des observations de Foulque macroule pendant les inventaires 2021-2022.

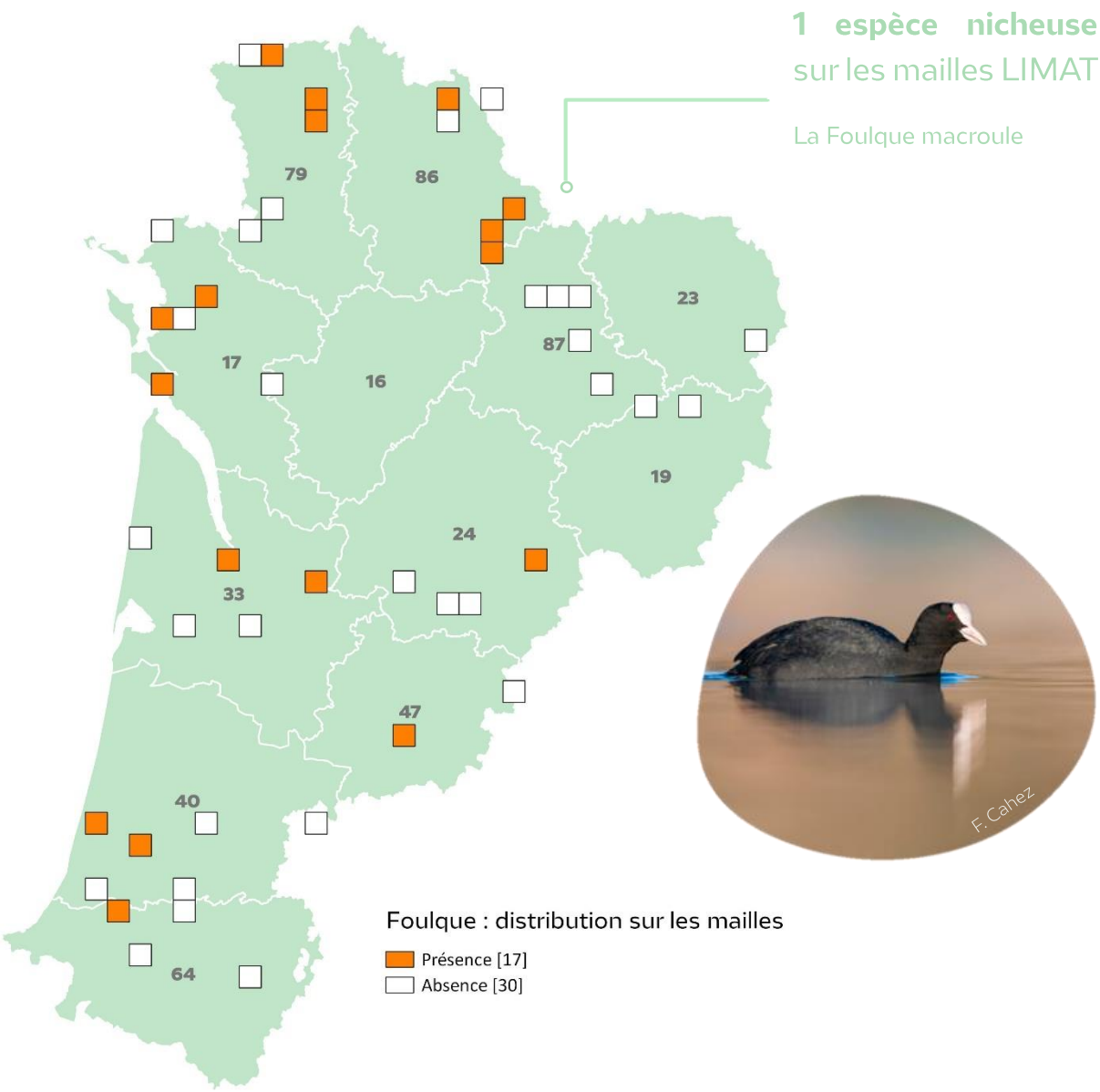

Figure 11 : Distribution de la Foulque macroule sur les mailles LIMAT

3- L'Œdicnème criard

La prospection des sites historiques et des mailles a nécessité la mobilisation de plusieurs dizaines de bénévoles et salariés sur la région Nouvelle Aquitaine. En Poitou-Charentes, les sites historiques sont bien connus puisqu'ils bénéficient de comptages chaque automne. Dans les autres départements, une consultations des données historiques sur Faune France et les prospections des mailles permettent de définir des zones prioritaires à la recherche des rassemblements en 2021. La seconde année, les sites de rassemblement étant mieux connus, les prospections ont été plus complètes à l'échelle régionale. Les effectifs 2022 sont donc retenus pour la synthèse de l'enquête.

Au cours du premier passage, 10612 œdicnèmes ont été dénombrés en rassemblements postnuptiaux. Au second passage, ce sont 8512 oiseaux recensés.

Œdicnème

Tableau 6 : Effectifs d'Œdicnème criard par département lors des comptages LIMAT

Départements	1er passage	2ème passage
16 : Charente	1122	768
17 : Charente-Maritime	3181	2734
24 : Dordogne	196	189
33 : Gironde	1	0
40 : Landes	1	0
79 : Deux-Sèvres	4127	3319
86 : Vienne	1969	1495
64 : Pyrénées-Atlantiques	15	7
	10612	**8512**

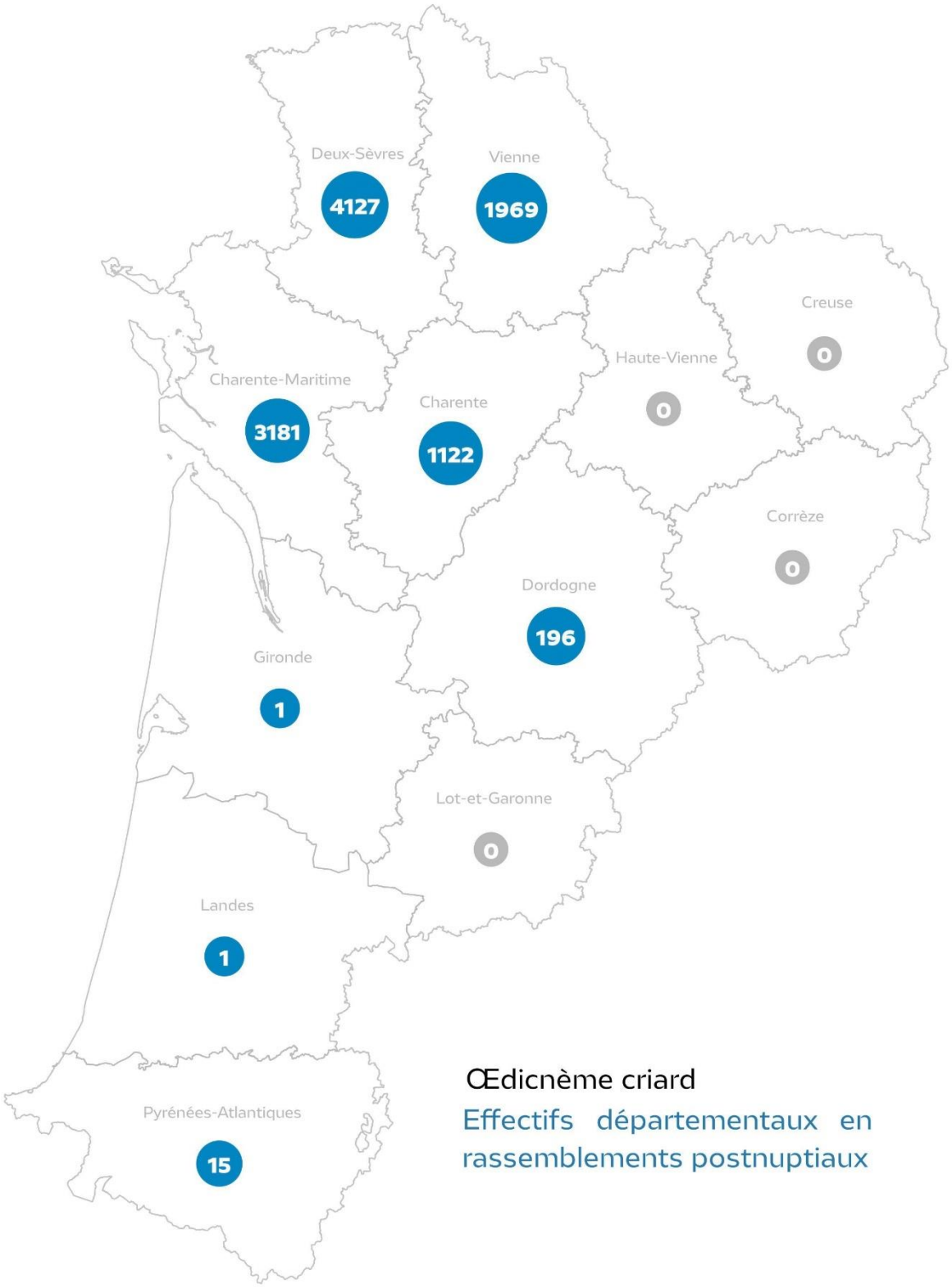

Figure 12 : Effectifs départementaux d'Œdicnème criard en rassemblements postnuptiaux en Nouvelle Aquitaine, LIMAT 2021-2022

CONCLUSION

Cette nouvelle enquête, coordonnée par la LPO et l'OFB au niveau national, va permettre de répondre au besoin d'actualiser les connaissances sur les populations nicheuses d'Anatidés, Foulque, Limicoles et Grèbes pour évaluer leur statut de conservation en France et en Europe. L'objectif premier est d'estimer des tailles de populations nicheuses pour les espèces cibles. Cela permettra également d'alimenter le prochain rapportage Directive oiseaux portant sur la période 2019-2024. S'agissant d'une communauté d'espèces fortement concernée par la question cynégétique, ces résultats contribueront à alimenter les travaux relatifs aux phénologies de reproduction ("Concepts clés" de l'article 7, paragraphe 4 de la Directive Oiseaux) régulièrement demandés par l'UE aux Etats membres.

Trois protocoles ont été déployés pour cette enquête, adaptés à l'effectif, la répartition et l'écologie de des 28 espèces recensées : un inventaire visant l'exhaustivité pour les espèces peu communes et localisées, un inventaire par échantillonnage probabiliste pour les espèces à répartition étendue, et un inventaire à l'automne en période de rassemblements pour l'Œdicnème criard. Ces suivis ont permis de recenser 13 espèces d'anatidés, 7 espèces de limicoles dont l'Œdicnème criard, 3 espèces de grèbes et la Foulque macroule.

L'inventaire visant l'exhaustivité a permis de recenser précisément le nombre de couples pour 4 espèces en 2021 et 2022 : 6 à 7 couples de Barge à queue noire, 60 à 74 couples de Courlis cendré, 115 couples de Gravelot à collier interrompu et 47 couples d'Huîtrier pie.

L'inventaire des rassemblements postnuptiaux d'œdicnèmes criards a permis un dénombrement précis de groupes, totalisant au maximum 10612 oiseaux en rassemblements à l'automne 2021.

La nouveauté concernait principalement l'inventaire par échantillonnage probabiliste. Les résultats ne sont cependant pas exploitables à l'échelle régionale pour définir des effectifs nicheurs. En effet, le modèle statistique de cette enquête est conçu pour définir des effectifs nicheurs à l'échelle nationale. En Nouvelle Aquitaine, 435 mailles ont été tirées au sort. Une répartition équitable entre l'OFB et la LPO a permis une importante couverture de ces unités d'échantillonnage. Au cours des deux années, 389 mailles ont été prospectées selon le protocole, soit 89,4% des mailles. Cela représente un investissement fort et exemplaire de la région Nouvelle Aquitaine dans le cadre de cette dynamique nationale.

BIBLIOGRAPHIE

BIRDLIFE INTERNATIONAL., 2021. European Red List of Birds. Luxembourg: Publications Office of the European Union.

DAVIAUD E. & MERCIER F., 2022. Suivi de la nidification du Gravelot à collier interrompu en Charente-Maritime, 2022 – Rapport technique, LPO France, 49p.

DAVIAUD E., LAGRANGE P., MERCIER F., 2022. Suivi de la nidification du Gravelot à collier interrompu sur le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, 2021 – Rapport technique, LPO France, 72p.

ISSA N. & MULLER Y. coord., 2015. Atlas *des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408p.

LPO FRANCE & OFB., 2021. Enquête nationale limicoles et anatidés nicheurs (LIMAT) 2021-2022 : présentation et méthodologie, 36p.

UICN FRANCE, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS., 2016. *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine*. Paris, France.

L. Mugnier